

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0035610

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4254

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FATHI Abdellah

Date de naissance :

03-09-1952

Adresse :

OLFA Rue 64 n° 67 OULFA B^d

Oued Sebou Casab

Tél. : 05 22 30 6889

Total des frais engagés : 693,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. S. HALILY
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
7 Bis, Rue Assaad Ibnou Zarara, Maârif
Casablanca

Date de consultation :

02/12/2022

Nom et prénom du malade :

MAROUA CHADIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhinite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/12/2022			300,00	Dr. S. HALIL Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale 7 Bis. Rue Assaad Ibou Zarara, Meenit Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. S. HALIL Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale 7 Bis. Rue Assaad Ibou Zarara, Meenit Casablanca</i>	02/12/22	<i>PHARMACIE DE LA MOSQUEE NARIL Dr. S. HALIL 76, Rue de l'Atlas - Meenit Casablanca Tel: 05.22.98.42.73 39330</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

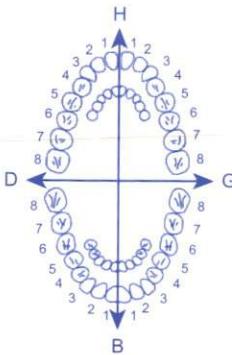
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

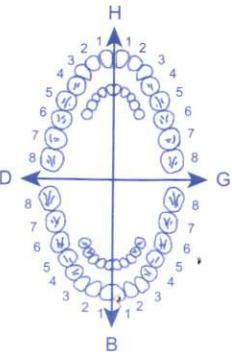


ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Sara HALILY

Spécialiste en ORL et chirurgie
cervico - faciale

Diplôme en vertige et troubles
de l'équilibre de l'université de Lyon

Diplôme en oto-neurologie
de l'université de Bordeaux

Diplôme en chirurgie de l'oreille
au CHU de Pékin



د. سارة حليلي

أخصائية في أمراض و جراحة
الأنف، الأنف و الحنجرة

شهادة في تشخيص و علاج الدوخة
و اضطراب التوازن من جامعة ليون

شهادة في أمراض الأذن من جامعة بوردو

شهادة في جراحة الأذن
من المستشفى الجامعي لبكين

PHARMACIE DE LA MOSQUEE
Dr. Nabil
Nom & Prénom :
76, Rue de l'Atlas - Casablanca
Tél: 05.22.98.42.13

11 Tana Kau
71,30 x 2
1 cp x 21 j

21 AKTIV Magnes 71,80
1 cp le soir x

31 Physiomer 71,80
1 lavage x

41 Nasonex 131,70
1 pulv/naïne x 2

Casablanca, le : 02/02/2022

N° HANOUA CHADIA

Dr. Nabil
Nom & Prénom :
76, Rue de l'Atlas - Casablanca
Tél: 05.22.98.42.13
Doctor en Pharmacie

Dr. Nabil
Nom & Prénom :
76, Rue de l'Atlas - Casablanca
Tél: 05.22.98.42.13
Doctor en Pharmacie

71,80

S.I.C.
B6 - شارع
Cairo -
n°73
BOTTU SA
PPC: 119 DH 00

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation
Flacon de 120 doses
P.P.V: 131,70 DH
Distribué par MSD Maroc

Dr. Nabil
Specialiste en ORL et Chirurgie
7 bis, Rue Assaad Ibnou Zarara, Maarif, Résidence Tarik B, 2^{ème} étage - Casablanca
Casablanca

مكرر، زنقة أسعد ابن زرارة، المعاريف، إقامة طارق ب، الطابق الثاني - الدار البيضاء،

7 bis, Rue Assaad Ibnou Zarara, Maarif, Résidence Tarik B, 2^{ème} étage - Casablanca

E-mail : dr.halilys@gmail.com - Fixe : 05 20 52 02 42 / GSM : 07 74 77 74 03